

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins Pierre-De Saurel, tenue le 16 avril 2025, à 19 h 30, par conférence virtuelle.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

Le président de la Caisse, M. Gaétan Dutremble, agit comme président d'assemblée. Il est assisté dans l'animation par M. Eric Parent, directeur général, M. Sylvio Bouchard, vice-président et M. Jean-François Côté, représentant du comité de mise en candidature. Une équipe de soutien est aussi présente pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

M. Eric Parent donne quelques informations utiles pour faciliter le déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions. Il rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que Mmes Amélie Salvas et Manon Deslandes soient nommées scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Eric Parent procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 avril 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse du 9 avril 2024 a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y a pas de lecture du procès-verbal.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse du 9 avril 2024.

3. Retour sur l'année 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

Le président, M. Gaétan Dutremble, présente les membres du conseil d'administration de la Caisse :

M. Sylvio Bouchard, vice-président, Mme Cindy Tellier, secrétaire, M. Daniel Bérubé, Mme Sophie Chevalier, M. Bernard Choquette, M. Denis Cossette, M. Jean-François Côté, Mme Caroline Gagnon, M. Christian Gilbert, M. Patrick Lesieur, M. Bertrand Péloquin, Mme Maude Péloquin, Mme Josée Plamondon et Mme Sophie Poirier.

Il fait ensuite la lecture du rapport du conseil d'administration qui traite des principales réalisations de la dernière année et des orientations de la Caisse.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le directeur général, M. Eric Parent, informe les membres que :

1. Le conseil n'a constaté aucune situation de conflit d'intérêts.
2. Le conseil n'a constaté aucune dérogation aux règles déontologiques relatives aux dépôts acceptés et aux crédits consentis par la Caisse aux personnes visées par le Code, ni au traitement des situations d'irrégularité relatives à de tels crédits.
3. La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code, en respectant les conditions prévues à cet effet. La Caisse a octroyé cinq contrats, pour un total de 2984,80 \$. Ces contrats ont été conclus dans le respect des règles déontologiques.

3.3. Rapport financier

Présentation d'une capsule vidéo faisant état des principaux éléments qui se dégagent des états financiers de la Caisse au 31 décembre 2024.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Présentation d'une capsule vidéo portant sur les sommes investies en 2024 afin de soutenir des projets et des initiatives du milieu, par l'entremise des dons et commandites ainsi que du Fonds d'aide au développement du milieu, pour un engagement total de 531 689 \$, soit 178 229 \$ en dons et commandites et 353 460 \$ par le Fonds d'aide au développement du milieu.

4. Période de questions

Les membres sont invités à poser leurs questions en s'exprimant à l'aide de la boîte de dialogue.

Le directeur général répond à la question portant sur les actions mises en place par la Caisse afin de soutenir les membres dans le contexte économique actuel.

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

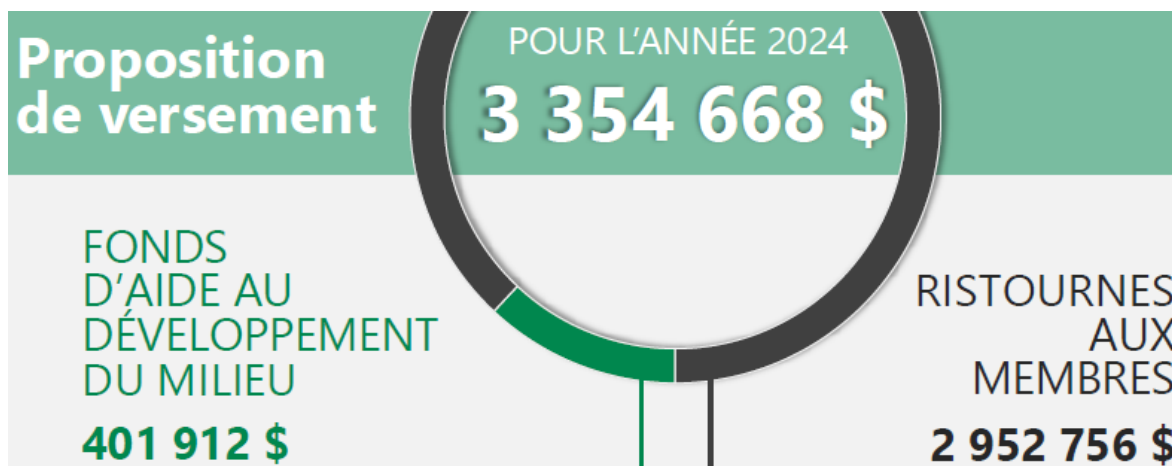
Présentation d'une capsule vidéo expliquant un élément distinctif de notre coopérative : le versement de ristournes individuelles et à la communauté.

Le directeur général précise que le scénario recommandé par le conseil d'administration est jugé le plus avantageux pour l'ensemble des membres et de la communauté et qu'il respecte les encadrements applicables. La recommandation est présentée.

EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	16 074
Virements réglementaires et autres ajustements	(1 779)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(2 910)
• Autres éléments du résultat	872
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	261
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(2)
Solde des excédents à répartir	14 295
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(2 588)
• Ristourne	(2 953)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	767
• Affectation au FADM	(402)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(11 707)
Solde des excédents à répartir	0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles



RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		377
Épargne et placements	0,58 \$	546
Fonds		144
Prêts et marges de crédit		717
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	389
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	220
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	505
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	55
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		2 953

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la proposition du conseil d'administration pour le partage des excédents annuels et du versement de la ristourne. Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels et du versement de la ristourne sera soumise au vote en différé.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Le vice-président, M. Sylvio Bouchard, agit à titre de président d'élection, et Mme Lyne Massé, secrétaire adjointe du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

La démarche du profil collectif enrichi est présentée, et le représentant du comité de mise en candidature, M. Jean-François Côté, présente le rapport du comité.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

Les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur sont nommées :

Pour le groupe B : Gaétan Dutremble, Charles Farrier, Maude Péloquin, Jean Roy et Cyntia Southière.

Pour le groupe C : Sophie Chevalier, Caroline Gagnon, Fabrice Ngamaleu et Josée Plamondon.

Les personnes candidates se présentent à tour de rôle à l'aide d'une capsule vidéo préenregistrée.

5.2.4. Élection par votation (vote en différé)

L'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Les modalités entourant le vote sont présentées.

À l'issue de la présentation de ce soir, la période de votation est ouverte pour une durée de quatre jours. Les membres pourront voter jusqu'au 20 avril 2025, à 23 h 59.

Des précisions sont ensuite apportées quant à l'annonce des résultats du vote. Ceux-ci demeurent confidentiels jusqu'à leur dévoilement.

Dans les 48 heures suivant la fin de la période de votation, les résultats seront publiés sur le site Internet de la Caisse et seront également disponibles auprès de celle-ci. Cette publication mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

Toutefois, advenant un vote négatif sur la proposition de partage des excédents, l'annonce des résultats ne mettra pas fin à l'assemblée. Celle-ci sera alors ajournée et reprise au cours des jours suivants. Les membres seront invités à voter sur une nouvelle proposition lors d'une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est requis afin de mettre fin à l'assemblée.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Le directeur général remercie les personnes présentes en ligne pour leur participation à l'assemblée générale annuelle. Il remercie également les personnes qui l'ont accompagné au cours de la soirée, ainsi que l'ensemble des administrateurs et des employés de la Caisse Desjardins Pierre-De Saurel. Il souligne enfin l'excellent travail de son prédécesseur, M. Pierre Desgranges, qui a pris une retraite bien méritée en octobre dernier.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation en différé, 832 membres ont exercé leur droit de vote.

Voici les résultats obtenus à l'égard de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) : 95,53 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Les 5 membres du conseil d'administration élus, par ordre alphabétique, sont :

Groupe B : Gaétan Dutremble et Maude Péloquin

Groupe C : Sophie Chevalier, Caroline Gagnon, et Josée Plamondon

Merci à toutes les personnes candidates pour leur intérêt à contribuer à la gouvernance de la Caisse.

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11 h 58.

Gaétan Dutremble, président

Lyne Massé, secrétaire-adjointe